

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 05/07/2021

SOCIETE NOUVELLE SOPROGLACES rappelle BATONNETS PARADIS CREMITA GRENADINE et SUPERCOCO



- Noms des modèles ou références concernés : CREMITA GRENADINE unité 85 ml boite de 5 x 85 ml boite de 24 x 85ml SUPERCOCO unité 90 ml boite de 4 x 90ml boite de 20 x 90ml
- Marque : PARADIS GLACES
- Date de durabilité minimale entre le 11/09/2021 et le 20/01/2022
- Conditionnements : CREMITA GRENADINE unité 85 ml boite de 5 x 85 ml boite de 24 x 85ml SUPERCOCO unité 90 ml boite de 4 x 90ml boite de 20 x 90ml
- Date début/Fin de commercialisation : depuis le 16/09/2019
- Température de conservation : Produit à conserver au congélateur
- Marque de salubrité : CE-972-13-011-CE
- Zone géographique de vente : Départements : MARTINIQUE (972)
- Distributeurs : SN SOPROGLACES

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Présence éventuelle d'oxyde d'éthylène avec une teneur supérieure à la réglementation en vigueur
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques

QUE FAIRE?

• Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 30 août 2021

CONTACT

• Informations complémentaires publiques : rapComplementInfoPublic

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

